



JURIENS INFOS – N° 4 SEPTEMBRE 2024

Fermeture du bureau

Les bureaux de l'administration communale seront fermés pour la période des fêtes de fin d'année du

23 décembre 2024 au 6 janvier 2025

Réouverture du bureau communal le 7 janvier 2025 à 14h00.

Entretien des haies en bordure du domaine public

Les arbres, arbustes et haies plantés dans les propriétés bordières doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité en général, les signaux de circulation, les plaques de noms de rues, etc...

Rappel des tarifs de la déchetterie

Désignation	Kilo(s)	Pièce(s)	Tarifs
Canapé 1 place			10,-
Canapé 2 places			20,-
Canapé 3 places			30,-
Matelas enfant			5,-
Matelas 1 place			10,-
Matelas 2 places			15,-
Chaise de bureau			8,-
Fauteuil de bureau			12,-
Matériel divers	kg		0.50
Pneus déjantés			10,-
Pneus sur jantes			20,-
Bois	kg		0.30
Palette CFF			8,-
Inertes	kg		0.20
Encombrants	kg		0.50

L'hiver arrive - déneigement

Merci aux riverains de laisser libre les chemins, routes et diverses places afin que le déneigement puisse se faire dans de bonnes conditions

Comprendre les soins palliatifs

Conférence publique par la Dresse Andrea Zimmermann médecin adjointe au centre de traitements et de réadaptation (CTR) à l'hôpital d'Orbe
Jeudi 13 octobre 2022 à 19h30 à la Salle villageoise « la Biolle » à Pompaples.

Inscription des chiens

Toute acquisition, naissance ou départ/décès d'un chien, en cours d'année, doit être annoncé au Contrôle des habitants. Nous profitons de vous rappeler que vous avez l'obligation de ramasser les déjections de vos animaux lors de vos promenades et qu'il est également interdit de les lâcher dans les prairies et autres champs privés et publics.

Vin de la Commune

Vous pouvez vous procurer du vin rouge de la Cave des 13 Coteaux à Arnex, « Balinoir » Réserve de la Commune de Juriens.

Prix : CHF 75.00 (prix coûtant) le carton de 6 bouteilles.

Commande à : commune@juriens.ch

Cultes à Juriens

2022 : 15 octobre / 19 novembre (jeunes) / 17 décembre (jeunes)

Noël des enfants le vendredi 23 décembre à 19h

2023 : 21 janvier (jeunes) / 18 février / 18 mars (jeunes) / 15 avril / 20 mai / 17 juin

Conseil général

Le bureau du Conseil Général profite de ces lignes pour vous rappeler les dates des séances du Conseil en 2022 : à savoir le 6 octobre 2022 à 20 heures. La séance du 8 décembre 2022 est déplacée par le bureau du Conseil au 15 décembre 2022 à 20 heures. Les citoyennes et citoyens de la Commune de

Juriens sont invités à participer activement et de manière constructive à la vie politique et associative du village.

Nous rappelons que les membres du Conseil général qui ont été assermentés sont tenus de participer aux séances ou de s'en excuser. Ceux qui ne

souhaitent plus en faire partie voudront bien envoyer leur démission au bureau du Conseil.

Municipalité

Nous, Municipalité, tenons à vous assurer que nous mettons énormément d'énergie pour une gestion saine et juste des dossiers dont nous avons la charge et le devoir de les traiter correctement et équitablement. C'est souvent long, compliqué et mal compris.

Les séances de Municipalité ont lieu chaque mardi à 18 heures et vous pouvez prendre rendez-vous pour un entretien quel que soit le sujet qui vous préoccupe.

Nous vous souhaitons un magnifique automne et vous adressons, à Toutes et Tous, nos cordiales salutations.

La Municipalité

Juriens, le 30 septembre 2022